

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussigné, Monsieur Olivier TRAYAUX, Maire de la Ville de Sucy-en-Brie, certifie qu'une erreur matérielle formelle s'est glissée dans la retranscription de la délibération du Budget Primitif 2024 du budget principal, dans la section « dépenses d'investissement ».

En effet, dans la colonne des propositions nouvelles 2024 :

- Au chapitre 20, il faut lire 626 995 € et non 391 095 €.
- Au chapitre 21, il faut lire 10 113 679,82 € et non 10 349 579,82 €.

Dans la colonne des Restes à Réaliser 2023 :

- La somme de 180 111,55 € est inscrite au chapitre 23 et non au chapitre 16.

Les nouvelles mentions à prendre en compte et qui correspondent à la maquette du budget primitif 2024 et au flux scellé, sont les suivantes :

chapitre	Libellé	RAR 2023	Propositions nouvelles du Maire	Vote du Conseil Municipal	TOTAL 2024 (RAR + VOTE)
20	immobilisations incorporelles	440 556,67 €	626 995,00 €	1 067 551,67 €	1 067 551,67 €
204	Subventions d'investissement versées		-	-	-
21	immobilisations corporelles	2 177 654,14 €	10 113 679,82 €	12 291 333,96 €	12 291 333,96 €
23	immobilisations en cours	180 111,55 €	5 335 700,00 €	5 515 811,55 €	5 515 811,55 €
16	emprunts & dettes assimilées		3 535 000,00 €	3 535 000,00 €	3 535 000,00 €
27	autres immobilisations financières	16 850,00 €	50 000,00 €	66 850,00 €	66 850,00 €
040	<i>op. d'ordre de transfert entre sections</i>		546 310,00 €	546 310,00 €	546 310,00 €
041	<i>op. d'ordre de transfert à l'intérieur de la section</i>		8 404 510,00 €	8 404 510,00 €	8 404 510,00 €
001	Résultat reporté		3 965 632,82 €	3 965 632,82 €	3 965 632,82 €
Dépenses d'investissement		2 815 172,36 €	32 577 827,64 €	35 393 000,00 €	35 393 000,00 €

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Sucy-en-Brie,

Le 11 avril 2024



Le Maire,
Olivier TRAYAUX